

Québec, le 4 juin 2026

Monsieur François Bonnardel  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Une question écrite a été déposée le 5 mai dernier par le député de Taschereau concernant la réouverture du programme Rénovation Québec (QF3). Le député souligne que depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, ce programme est suspendu temporairement et qu'aucune demande n'y est acceptée. Il rappelle que ce programme appuie les municipalités qui souhaitent améliorer les logements dans des secteurs résidentiels ayant besoin de revitalisation et que le maintien du parc immobilier contribue efficacement à lutter contre la crise du logement.

Notre gouvernement est sensible aux enjeux soulevés dans cette question. Le programme Rénovation Québec offre aux municipalités la flexibilité nécessaire pour mettre en place leurs propres initiatives adaptées aux besoins de leurs citoyens, selon les priorités qu'elles établissent.

Par ailleurs, notre gouvernement a investi des sommes importantes dans le programme RénoRégion. Cet investissement nous a permis de répondre aux besoins d'une bonne partie des municipalités, surtout que ce programme s'adresse aux personnes les plus vulnérables. Ces mesures témoignent de l'engagement de notre gouvernement envers le maintien du parc immobilier résidentiel.

Je vous assure que notre gouvernement continuera de suivre attentivement l'évolution des besoins en matière de rénovation résidentielle dans les secteurs qui en ont le plus besoin, et que nous demeurerons à l'écoute des municipalités et des citoyens dans la poursuite de nos efforts pour lutter contre la crise du logement.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



KARINE BOIVIN ROY